DEPARTEMENT
DES LANDES

DELIBERATION DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES GRANDS LACS

Délibération n° 2024-001a
Ouverture de crédits au budget général 2024

Nbre de Conseillers en exercice : 34
Nbre de présents : 22
Nbre de votants : 30
Nbre de procurations : 8
Date de convocation et d'affichage : 30/01/2024
Secrétaire de séance : DARMAGNAC Frédéric

L'an deux mille vingt-quatre, le six février à 19h00

Le conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle René Labat de Parentis-en-Born, sous la présidence de Madame DOUSTE Françoise, Présidente.

Présents : Mme BOUSQUET Marie-Hélène, M. COLMAGRO Ghislain, M. COURNAU Jean-Michel, M. DARMAGNAC Frédéric, M. DIAZ Manuel, Mme DUBOIS Catherine, Mme GUERRO Florence, M. PASCUTTO Philippe, Mme PINCÉ Laure, Mme PONCHET Ascension, Mme PELTIER Virginie, M. SUSO Jean-Michel, Mme DOUSTE Françoise, Mme CASSAGNE Patricia, M. CRUCHANDEU Paul, M. SOULÈS Eric, M. COMET Bernard, Mme GARDON Christine, M. LAINÉ Fabien, M. BRÈTHES Eric, M. CASTAGNÈDE Vincent, Mme SÉGAUT Céline

Procurations : Mme AUBERT Roseline donne procuration à Mme DUBOIS Catherine, M. COUTURIER François donne procuration à Mme PONCHET Ascension, Mme LARREZET Hélène donne procuration à M. SUSO Jean-Michel, M. MINIAU Dominique donne procuration à Mme GUERRO Florence, Mme NADAU Marie-Françoise donne procuration à M. SOULÈS Eric, Mme THOMAS Sandrine donne procuration à M. CRUCHANDEU Paul, Mme RIGAL Nathalie donne procuration à M. LAINÉ Fabien, M. VIUDES Christian donne procuration à Mme PINCÉ Laure

Excusés : Mme AUBERT Roseline, M. COUTURIER François, Mme LARREZET Hélène, M. MINIAU Dominique, M. LALUQUE Georges, Mme MALLO Caroline Mme NADAU Marie-Françoise, Mme THOMAS Sandrine, M. RIMONTEIL Jean-Pierre, Mme RIGAL Nathalie, Mme LARRUE-SOUBAIGNÉ Nathalie, M. VIUDES Christian

Décision de l'assemblée :

Votants :	**30**
Pour :	**30**
Contre :	
Blanc :	
Abstention :	

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20240206-2024-001a-DE
Date de télétransmission : 29/02/2024
Date de réception préfecture : 29/02/2024

Rapporteur : M. DIAZ Manuel

En raison de besoins de réalisations de travaux et d'achats avant le vote du budget général 2024, Madame la présidente propose d'ouvrir les crédits d'investissements sur 2024.

Vu l'article L.1612-1 du code général des collectivités territoriales qui permet au chef de l'exécutif de la collectivité, sur autorisation de son conseil, d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, des restes à réaliser et des reports,

La délibération doit intervenir avant le vote du budget primitif de l'année considérée.

Vu le montant des crédits votés par la communauté de communes des Grands Lacs en 2023 en dépenses d'investissements d'un montant de 5 068 650 €,

Le conseil communautaire peut reporter 25 % de ce montant soit 1 267 162 € en dépenses sur la section d'investissement 2024 avant le vote du budget primitif 2024.

Madame la présidente propose d'utiliser une partie de ces crédits pour la réalisation des dépenses suivantes :

Chapitre	Article	Opération concernée	Objet de la dépense	Montant
0303	2158	Equipements services	achat tracteur et accessoires entretien régie PC	96 000,00 €
1605	2317	VN Brémontier - Parentis	détection des réseaux et études géotechnique	18 000,00 €
1803	2313	Siège de la structure	aménagement placards	8 000,00 €
1903	2317	Gestion trait de côte	opérations de rechargement : en février et mars + mesures drones	164 880,00 €
2203	2317	Pôle aéronautique	maîtrise d'œuvre	300 000,00 €
2204	2317	VN Latécoère - Biscarrosse	détection des réseaux et études géotechnique	30 000,00 €
2401	2317	Programme voirie 2024	Rue de Chicoy - Parentis	79 200,00 €
2402	2317	Programme pistes cyclables 2024	travaux préparatoires	8 400,00 €
2404	2317	PCN Rue Nouvelle - Sanguinet	travaux aménagement	120 000,00 €
TOTAL				**824 480,00 €**

approuvé en commission finances du 30 janvier 2024

Mme la présidente soumet au vote de l'assemblée délibérante l'ouverture de crédits précités au budget général 2024 et de l'autoriser à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver l'ouverture de crédits au budget général 2024
- D'autoriser la Présidente à signer tous les documents afférents

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20240206-2024-001a-DE
Date de télétransmission : 29/02/2024
Date de réception préfecture : 29/02/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme, le 6 février 2024

La Présidente,

Françoise DOUSTE

Le Secrétaire de séance,

Frédéric DARMAGNAC

Document exécutoire à compter du : 6/02/2024
Transmis en Préfecture le : 29/02/2024
Affiché le : 29/02/2024
à Parentis-en-Born, le : 29/02/2024

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20240206-2024-001a-DE
Date de télétransmission : 29/02/2024
Date de réception préfecture : 29/02/2024